



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
10 EME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
DAKAR, SENEGAL, 23-24 JUIN 1988

AFRICARE/GA/12/69

**Rapport du Conseil d'Administration
couvrant la période
du 1er Janvier au 31 Décembre 1987**



**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION**

SIEGE

Reinsurance House
46, Marina
P.M.B. 12765
Lagos, Nigéria

Tél: 663282, 663323, 663441,
Tlx: 22647 AFRICA NG

BUREAUX REGIONAUX

Tours Atlas
Plaza Zallaqa
B.P. 7556
Casablanca, Maroc
Tél: 309111/308585
Tlx: 28079 M

Reinsurance Plaza
P.O. Box 62328
Nairobi, Kenya

Tél: 330630/330637/8/9
Tlx: 23289 AFRICARE

Résidence Azur
18, Avenue Dr. Crozet
B.P. 1623
Abidjan 20, Côte d'Ivoire
Tél: 331995/331050
Tlx: 22345 AFRE CI

Date: 23 Juin 1988

Honorables Délégués à l'Assemblée
Générale de la Société Africaine
de Réassurance.

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1987 ainsi que le résumé du budget administratif approuvé pour l'exercice 1988.

Veillez agréer, Excellences, l'assurance de ma très haute considération.

EZZAT ABDEL BARY
Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE

Président Ezzat M. ABDEL BARY (Egypte).....	Suppléants Jada LORERE (Soudan)
Vice-Président Eugène OKWOR (Nigéria)	M.A. DARKOH (Ghana)
Administrateurs S. KANOUNI (Maroc).....	M.S. NAAS (Libye)
A. BEZABEH (Ethiopie)	F.F. MAGEZI (Ouganda)
A.T. KAMINCHIA (Kenya).....	M. MWINGA (Zambie)
I. IDDI ANGO (Niger).....	R.S. SOLAMA (Burkina Faso)
R. IBATA (Congo).....	Mme C. KOYAGA (RCA)
F. LAZRI (Algérie).....	C.O.A. LOULY (Mauritanie)
M.L. YUMA (B.A.D.)	E.M. DOGBE (B.A.D.)



COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE

Eyessus W. ZAFU
Directeur Général et Chef Exécutif

Ahmed E.A. ELSANUSI
Directeur Général Adjoint

Bakary KAMARA
Secrétaire Général



SOMMAIRE

	Page
Avant Propos	5
Environnement commercial	7
Opérations	8
Encaissement	8
Encaissement de primes	8
Répartition géographique de l'encaissement	8
Répartition par branche	8
Autres revenus	10
— Placements à court terme	11
— Placements à long terme	11
Sortie de portefeuille	11
Sinistres et sinistralité	11
Rétention et Rétrocessions	12
Résultats de l'année de souscription 1985	12
Résultats de l'exercice financier 1987	12
Autres Activités	14
— Questions relatives au personnel	14
— Assemblée Générale	15
— Conseil d'Administration	15
Principaux Indicateurs de la Situation Financière de la Société	16
Rapport du Commissaire aux comptes	17
Bilan au 31 Décembre 1987	18
Compte des pertes et profits au 31 Décembre 1987	19
Compte des Résultats techniques au 31 Décembre 1987	20
Tableau de financement de l'exercice clos le 31 Décembre 1987	21
Notes annexes aux états financiers 1987	22
Annexes	
i Etat des souscriptions et droit de vote au 31 Décembre 1987	25
ii Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à sa 9ème Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Brazzaville, République Populaire du Congo, le 19 Juin 1987	26
iii Résumé du budget administratif de l'exercice 1988	29



Avant Propos

Conformément au système de traitement des comptes de la Société basé sur une période comptable de trois ans, le rapport annuel du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice au 31 Décembre 1987 présentent les résultats finaux de l'année de souscription 1985 qui vient d'être close, ceux des années de souscription closes auparavant (1978 à 1984) ainsi que ceux des années de souscription 1986 et 1987 toujours en cours. Ce dixième rapport annuel contient également les résultats de l'exercice financier qui s'achève, dans le contexte de l'environnement commercial de la Société, le rapport du Commissaire aux comptes, les résolutions adoptées par la neuvième réunion annuelle de l'Assemblée Générale et un résumé du budget administratif 1988 de la Société tel qu'approuvé par le Conseil d'administration.

A la clôture de l'exercice financier 1987, il s'est dégagé un profit net de 5.615.362 \$US., un chiffre représentant plus de six fois l'excédent enregistré au titre de l'exercice 1986. Les résultats de l'une et l'autre année ont été marqués de façon décisive par les conséquences financières de la différence de change. En effet, alors que les bons résultats techniques de 1986 avaient été substantiellement absorbés par une perte de change de 3.682.631 \$US., ceux moins élevés de 1987 ont été sensiblement relevés par un gain de change de 2.722.205 \$US.

Le profit technique est passé de 3.637.499 \$US., soit 11,64% de la rétention de la Société en 1986, à 1.628.979 \$US., ou 5,36% des primes conservées en 1987. Cette baisse est presque entièrement attribuable aux affaires internationales en queue de portefeuille dont la sinistralité qui était de 102,57% en 1986 a atteint 313,16% en 1987. En fait, n'eut été l'amélioration sensible du ratio de sinistres du portefeuille régional qui a baissé de 53,21% en 1986 à 41,62% en 1987, les résultats techniques de l'exercice passé en revue se seraient davantage détériorés.

Il convient de mentionner cependant que c'est grâce à un certain nombre d'autres facteurs qui ont substantiellement augmenté le résultat technique positif mais moins important de cette année, que le profit net enregistré a pu être réalisé. Parmi ceux-ci figurent:

- les effets des mesures adoptées pour favoriser/accélérer les changements structurels nécessaires quant aux dispositions de marketing, de souscription et au système comptable de la Société;
- les fluctuations relativement moins importantes d'un bon nombre de monnaies d'encaissement et l'appréciation de certaines de celles-ci en 1987;
- l'augmentation sensible en 1987 des produits de placements et des revenus émanant d'autres sources;

—la réduction d'abord, et la limitation par la suite, des dépenses administratives.

Alors que le changement de stratégie de marketing s'est traduit par une réduction de la contribution du portefeuille non-régional caractérisé par une forte sinistralité, à la production globale de la Société de 17% en 1986 à 2,4% seulement en 1987 et par une progression de la proportion des affaires additionnelles (c'est à dire des acceptations faites en sus de la cession obligatoire de 5%) provenant du marché africain de 15,9% de l'encaissement régional total en 1986 à 23,9% en 1987, la politique consistant à retenir le maximum possible des affaires africaines rentables a permis de porter la rétention nette de la Société à 95,8% des primes souscrites en 1987, contre 90,5% l'année précédente. Par ailleurs le maintien des montants contenus dans les dossiers de transaction et d'importants fonds recouverts en devises non-convertibles dans les monnaies originales jusqu'à leur conversion effective ou jusqu'à la date de l'établissement du bilan ainsi que l'application des taux de change en vigueur à la date du bilan ont contribué à réduire sensiblement l'impact négatif de la perte de change sur les résultats finaux.

Cependant, malgré les résultats financiers encourageants ainsi enregistrés et l'évolution favorable de la structure de son encaissement, l'Africa Re a vu sa production de primes brutes se contracter encore en 1987. Celle-ci s'établit, après ajustement du portefeuille, à 31,69 millions, soit 8,17% de moins que le chiffre réalisé en 1986 (34,51 millions). Ce développement est essentiellement dû à la politique de désengagement du marché international et de concentration sur les affaires plus connues et plus profitables du marché africain qu'elle a adoptée. La baisse du volume de primes engendrées par les affaires internationales de 5,8 millions \$ en 1986 à 0,76 million en 1987 et l'augmentation simultanée de celui du marché africain de 28,68 millions \$ à 30,93 millions \$ confirment cette tendance.

Le Conseil d'Administration pense que le creux du graphique de l'évolution de l'encaissement de primes brutes de la Société a été atteint et qu'un redressement commencera à se manifester dans les années à venir, mais étant données les difficultés persistantes auxquelles sont confrontées les économies africaines, cette croissance future sera certainement lente et pourrait ne pas être à la mesure de la capacité financière et technique de l'entreprise.

L'Africa Re en est aujourd'hui à un point où la question de sa survie ne se pose plus. Aussi réconfortante que cette évolution puisse être, force est de constater que l'institution est loin d'avoir réalisé les importants objectifs que ses fondateurs lui ont assignés. Son impact tant au niveau de la conservation des faibles ressources en devises étrangères du continent qu'en ce qui concerne sa



contribution au processus de développement économique et social de celui-ci reste limité. Cela étant, les bons résultats financiers réalisés à ce jour donnent aux actionnaires une occasion historique de transformer la Société d'une entreprise naguère essentiellement préoccupée d'assurer sa survie en un véritable instrument de coopération inter-africaine et d'intervention économique.

D'autre part, le projet d'informatisation des activités de la Société avance comme prévu, tandis que la mise en oeuvre du système intégré de réassurance commencera au premier trimestre de 1988. Outre le gain de temps qu'il assurera au niveau des services à rendre à la clientèle, il offrira à la Direction des informations à jour sur les opérations et permettra ainsi une meilleure prise de décisions.

Par ailleurs, la capacité de la Société d'influer sur le rythme et le sens de son développement grâce à son organisation, la promotion d'un esprit d'équipe en son sein ainsi que la consolidation de son image en amélioration auprès des tiers ont évolué favorablement au cours de l'année.

Le troisième bureau régional de la Société ouvert à Abidjan en Janvier 1987 est devenu pleinement opérationnel peu de temps après son démarrage. Sa proximité des différents marchés nationaux qu'il couvre devrait lui permettre d'approfondir et de

consolider les relations de l'Africa Re avec ces derniers. Toutes les indications reçues à ce propos au cours de l'année ont été positives et encourageantes.

Le Gouvernement Fédéral du Nigéria a mis à la disposition de la Société de nouveaux locaux relativement plus spacieux et cloisonnés à la convenance de celle-ci situés au N° 46 Marina, Lagos, où les bureaux du Siège ont été déplacés depuis Juin 1987. Le Conseil d'Administration voudrait à cette occasion exprimer au nom des membres de la Société sa profonde gratitude à ce pays pour le soutien constant qu'il apporte à la Société et la générosité manifestée à travers ce geste.

Le Conseil d'Administration remercie spécialement les pays hôtes des bureaux régionaux de l'Africa Re qui continuent d'assurer à ces derniers l'assistance et le confort nécessaires pour l'exécution de leur mission. Il associe à ces remerciements tous les autres membres effectifs et potentiels de la Société qu'il invite à soutenir davantage cette institution commune, les compagnies cédantes et les institutions soeurs qui de par leur collaboration ont contribué aux réalisations enregistrées à ce jour, et enfin la Direction et le Personnel pour leurs efforts et leur abnégation sans lesquels ces résultats n'auraient pas été possibles.



Environnement Commercial

Reflétant l'environnement économique défavorable dans lequel il a évolué en 1987, le secteur des assurances de certains pays africains a enregistré en termes réels une croissance très faible, voire nulle. Les compagnies dont le chiffre d'affaires n'a que légèrement, ou pas du tout, augmenté et en particulier celles dont les revenus de placements ne se sont pas améliorés pour compenser la stagnation du volume de primes, ont dû relever leur niveau de rétention, ne serait-ce que pour tenir compte des charges administratives croissantes. Alors que pour l'Africa Re cette situation peut se traduire par une baisse de son encaissement, un tel développement pourrait également occasionner à long terme un ruée vers les affaires existantes et aboutir à un grave déséquilibre entre les sinistres et les primes, une tendance que risquerait d'accélérer l'adoucissement des conditions actuelles du marché international de la réassurance.

La prise de conscience grandissante par l'industrie africaine des assurances que les sorties de primes de réassurance du continent continuent de constituer une portion substantielle des capitaux transférés de l'Afrique vers le monde développé semble avoir favorisé l'établissement davantage d'institutions et de pools sous-régionaux de réassurance pour freiner la saignée ainsi constatée. Dans certaines zones où des compagnies non africaines se sont profondément infiltrées et semblent contrôler plus de 50% de la production dont une bonne partie est exportée vers les entreprises mères sous forme de primes de réassurance et de rétributions pour services techniques, la création de compagnies d'état de réassurance par les pays concernés ou leur soutien grâce à l'imposition d'une cession légale, sont apparus comme la meilleure alternative aux compagnies de réassurance privées. Celle-ci pourrait néanmoins avoir pour conséquence, dans un premier temps, de réduire l'encaissement de primes de la Société, mais d'un autre côté, elle présente un aspect positif qui mérite d'être soutenu dans la mesure où l'un des principaux objectifs de l'Africa Re est d'assurer la rétention à l'intérieur de l'Afrique du maximum de primes d'assurance et de réassurance. Il convient cependant de confirmer la viabilité de ces entreprises par des études de faisabilité (un service que l'Africa Re pourrait facilement fournir) et de ne pas disperser inutilement les ressources humaines et financières limitées lorsque les mêmes objectifs peuvent être atteints en

utilisant la capacité de rétention déjà créée.

A ce propos, une action visant à amener les compagnies opérant sur les territoires nationaux des états africains à faire le plein de la capacité africaine existante avant de recourir à l'exportation de leur réassurance pourrait être un pas dans la bonne direction.

En 1987, l'Africa Re a vu s'intensifier la convoitise des affaires africaines par les grandes compagnies non-régionales d'assurances et de réassurance, notamment celles de l'Europe. Des réassureurs qui avaient abandonné leurs cédantes africaines au cours des trois dernières années ont amorcé un retour dans le but de rétablir les relations d'affaires interrompues ou d'intensifier celles déjà existantes. Ce regain d'intérêt s'expliquerait par deux raisons essentielles: d'une part, la volonté de ces compagnies d'éviter une contraction de leur encaissement de primes à la suite de l'appréciation de leurs unités de compte par rapport à leurs monnaies d'encaissement, et d'autre part, leur souci d'élargir leurs sources d'encaissement pour rester compétitives au niveau de leurs propres marchés en vue de la concurrence qui ferait suite à la politique d'ouverture économique de la Communauté Economique Européenne.

On peut dire que la production de primes brutes de la Société en 1987 n'a été que légèrement affectée par ces développements. Il semble néanmoins que ces pressions augmentent au cours des années à venir et pourraient avoir des effets négatifs sur son portefeuille 'd'affaires additionnelles.'

Les efforts entrepris par la Société pour équilibrer ses sources de production constituées essentiellement de la cession obligatoire de 5% et des acceptations internationales non africaines, grâce notamment à une augmentation significative de la part des 'acceptations additionnelles' et une réduction de la souscription des affaires non-régionales, seront vigoureusement poursuivis, de même que sa politique de rétention maximale d'affaires régionales dans la mesure de sa capacité technique et financière. La légère amélioration de la contribution des 'acceptations additionnelles' à l'encaissement régional ainsi que la limitation du portefeuille non-régional devraient se consolider au cours des prochaines années. Cela dit, la baisse de l'encaissement brut de l'exercice 1987 de 8,17% n'est pas considérée comme un prix élevé pour parvenir à l'ajustement structurel réalisé, et ce d'autant qu'il ressort des indications disponibles que sauf imprévu, la production brute devrait enregistrer une légère progression à partir de 1988.



Opérations

Pour des raisons de convenance administrative, l'Africa Re a regroupé les marchés africains en quatre zones d'opérations: l'Afrique de l'Ouest anglophone, l'Afrique Centrale et Occidentale francophone et lusophone, l'Afrique du Nord et l'Afrique Orientale et Australe. La première zone est administrée à partir du Siège de la Société à Lagos, tandis que les trois autres sont respectivement servies par les bureaux régionaux d'Abidjan, de Casablanca et de Nairobi.

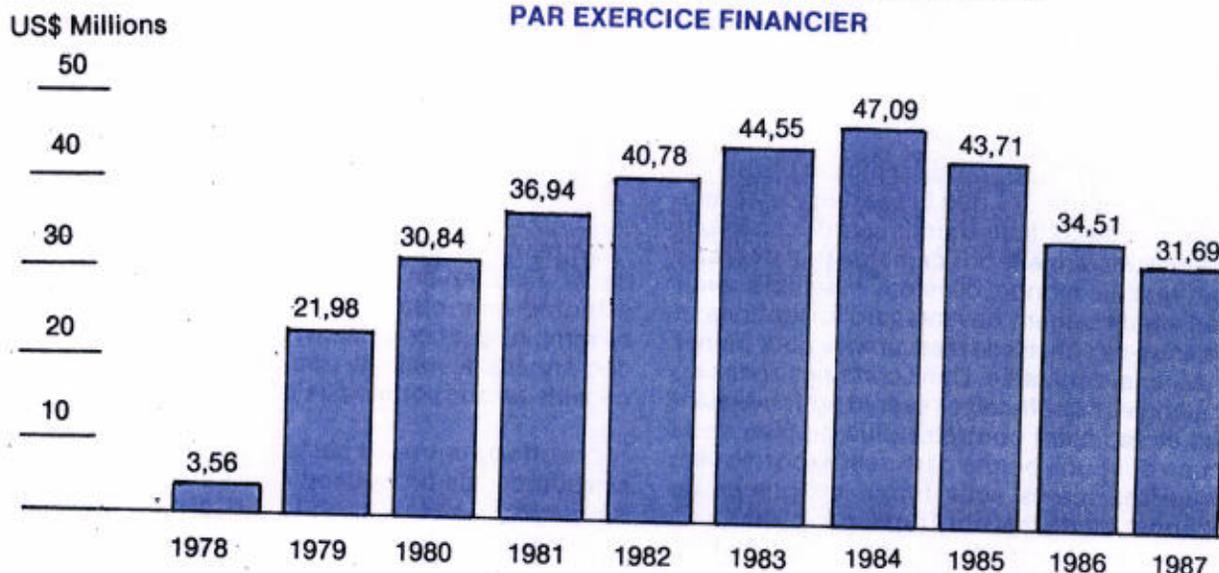
Les acceptations provenant d'autres régions que l'Afrique sont traitées par la Division Internationale basée également au Siège. D'autre part, les affaires

souscrites sont classées dans les trois branches ci-après: Incendie et Accident (y compris les risques techniques), Maritime et Aviation, Vie.

ENCAISSEMENT

La production de primes brutes de la Société au titre de l'exercice financier 1987 a été de 31,69 millions \$US., soit 8,17% de moins qu'en 1986. Cette baisse fait suite à la décision de la Société de se retirer temporairement des affaires internationales non-africaines caractérisées par une forte sinistralité. Les effets de cette politique initiée à la fin de 1984 ont pesé sur la production de l'année puisque le volume des primes du portefeuille en question est passé de 5,84 millions \$US. en 1986 à 0,76 millions \$ seulement en 1987.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES
PAR EXERCICE FINANCIER



En effet, malgré l'absence de croissance en termes réels constatée dans la plupart des zones de transactions de la Société et la concurrence encore plus vive des compagnies étrangères, l'encaissement réalisé au niveau du continent en 1987, soit 30,93 millions \$, a été supérieur de 7,85% à celui de 1986 qui était de 28,68m \$.

Mieux, à cette augmentation de la production régionale est venu s'ajouter un autre développement non moins encourageant, à savoir, la progression de la contribution des 'parts additionnelles' (acceptations internationales non africaines exclues) à l'encaissement régional de 15,9% en 1986 à 23,9% en 1987 (en 1985 celle-ci n'était que de 8,4%).

Avec la stratégie de marketing adoptée actuellement, la conviction grandissante quant à la capacité de la Société de fournir les services attendus d'elle,

sa proximité de ses partenaires et la prise de conscience par la majorité de ses cédantes de la nécessité de disposer d'un réassureur régional solide, on pourrait s'attendre à ce que la production de primes de l'Africa Re entame à partir de maintenant une évolution vers la hausse.

Répartition géographique de l'encaissement

La politique initiée en Janvier 1985 par la Société en vue de la restructuration géographique de sa production a été poursuivie en 1987, tandis que sa décision de se retirer temporairement du marché non régional a été entièrement mise en oeuvre. Les deux zones de transactions de l'Afrique Orientale et Australe et de l'Afrique Centrale et Occidentale francophone et lusophone dont il avait été dit qu'elles offraient des possibilités de développer l'encaissement de la Société ont confirmé les espoirs



qui avaient été placés en elles.

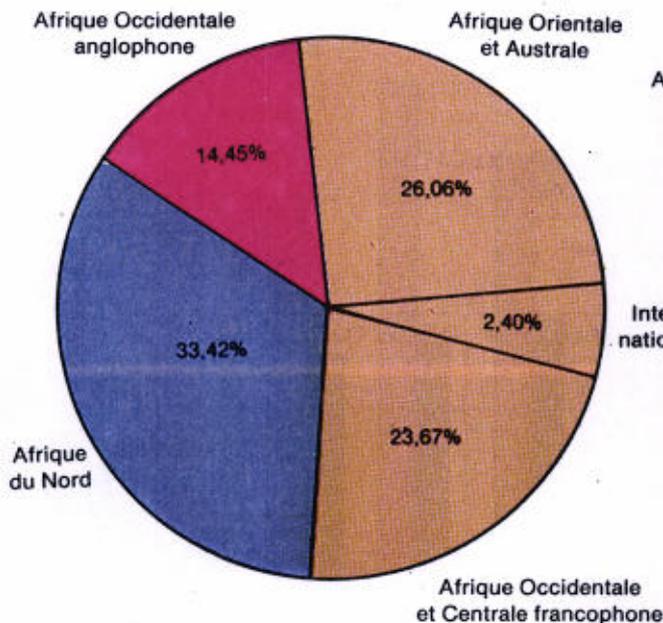
L'Afrique du Nord continue, comme les années précédentes, de fournir la plus importante contribution (33,42%) au chiffre d'affaires de la Société, même si en termes réels, sa production de primes au titre de 1987 a baissé de 4,94% par rapport à celle de 1986. Deux de ses monnaies de transactions se sont fortement dépréciées, tandis que trois autres ont légèrement augmenté en valeur par rapport au dollar US. La baisse du volume de primes en 1987 est par conséquent moins due aux fluctuations monétaires qu'aux problèmes de capacité technique de la Société combinés aux effets des politiques des marchés locaux qui ont sensiblement réduit leurs

cessions de primes de réassurance.

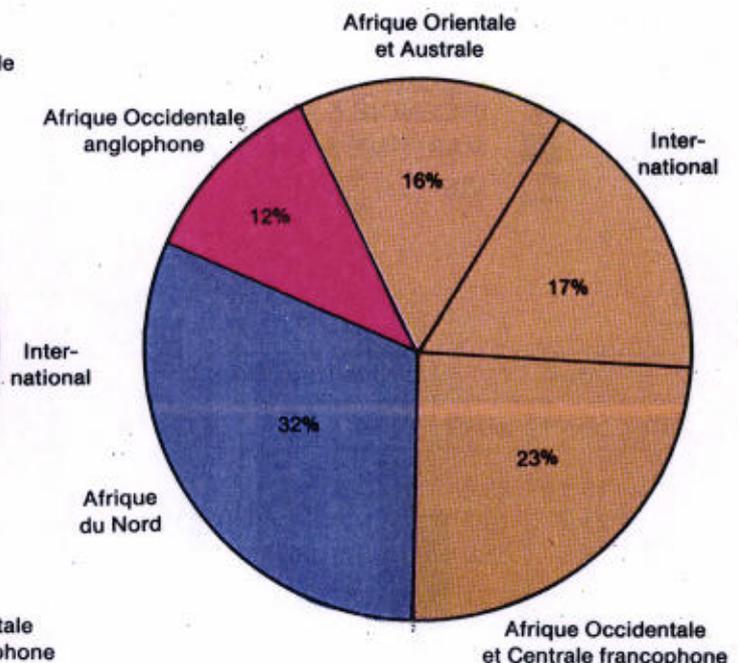
Le chiffre d'affaires de la zone de l'Afrique Orientale et Australe pour l'exercice financier 1987 qui représente 26,06% de l'encaissement global a enregistré par rapport à celui de l'exercice précédent un accroissement de 51% dont une partie (20%) est attribuable au rattachement à cette entité de deux marchés nationaux servis auparavant par la Division de 'l'Afrique Centrale' (maintenant Bureau Régional d'Abidjan). Des résultats remarquables ont été obtenus dans la sous-région en matière d'acquisition de cessions additionnelles auprès des états membres et non-membres.

REPARTITION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES PAR ZONE D'OPERATIONS.

EXERCICE FINANCIER 1987



EXERCICE FINANCIER 1986



Malgré la perte des deux marchés nationaux mentionnés auparavant au profit de la zone d'opérations précédente, l'Afrique Centrale et Occidentale francophone et lusophone a produit 23,67% de l'encaissement total de la Société en 1987. Cependant sa contribution au volume de primes émanant des affaires additionnelles est négligeable. L'obstacle essentiel à l'encaissement de ces dernières au niveau de la circonscription en question reste l'influence de compagnies d'état et privées étrangères qui contrôlent la moitié, voire plus, des marchés de la sous-région. On peut par conséquent dire que les résultats qui y ont été enregistrés en 1987 reflètent plus l'importante

appréciation du Franc CFA par rapport au dollar qu'une progression de portefeuille. Quant à l'Afrique de l'Ouest anglophone, son chiffre d'affaires a légèrement augmenté en 1987 aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs (14,45% de la production globale de la Société en 1987, contre 12% l'exercice précédent). Bien qu'un accroissement considérable de ses encaissements en monnaies originales ait été enregistré dans ses deux plus importants marchés, les monnaies en question se sont sensiblement dépréciées par rapport à l'unité de compte de la Société. Néanmoins des possibilités de croissance existent encore dans cette zone de transactions.



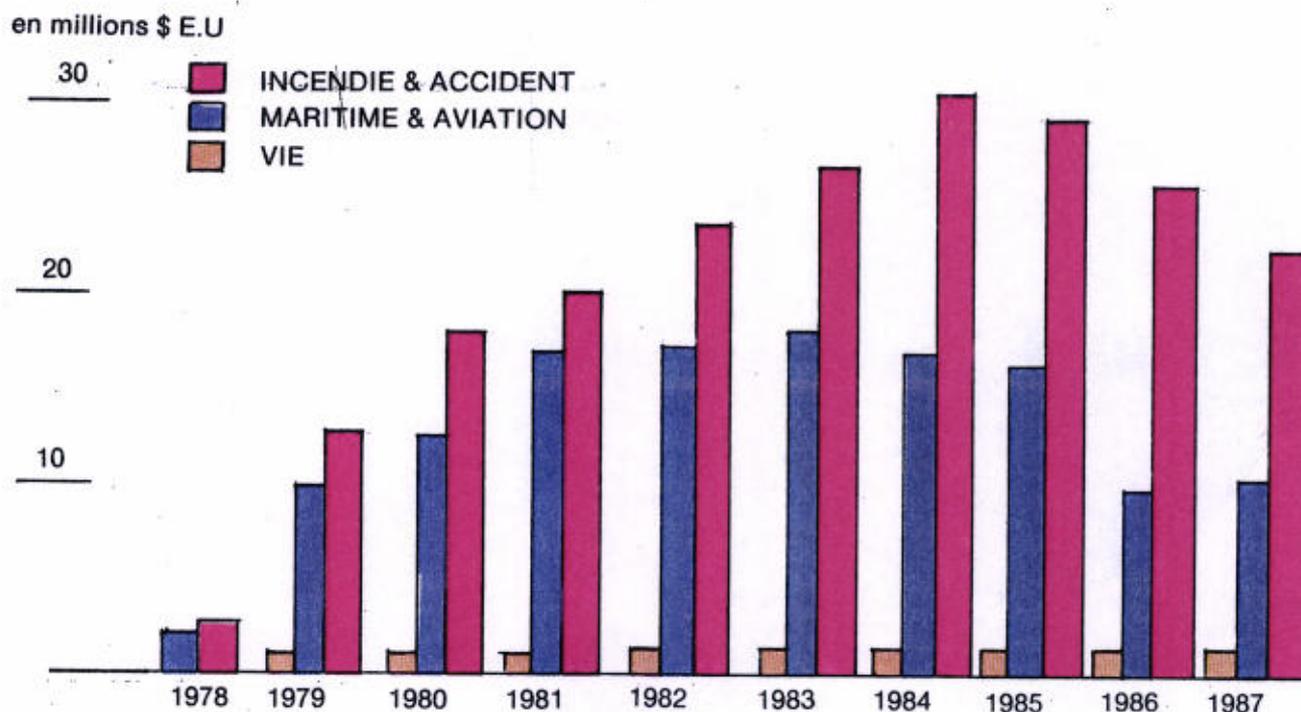
Peut-être que le changement le plus radical intervenu en 1987 dans la répartition géographique de l'encaissement s'est produit au niveau du portefeuille des affaires non régionales. En effet, de 17% en 1986, la part de ces acceptations au volume de primes global est tombée à 2,4% en 1987. Cette évolution est le résultat d'une politique délibérée de désengagement temporaire de cette zone d'opérations qui a été pendant plusieurs années un motif de souci pour la Société. Il n'est pas envisagé un retour à ces affaires dans un proche avenir et certainement pas avant l'acquisition par l'Africa Re du savoir-faire technique nécessaire, d'une bonne connaissance de ces marchés et de la capacité sur le plan informatique de gérer un portefeuille international.

Répartition par branche

A l'instar des années précédentes, la branche

Incendie et Accident, avec 21,47 millions \$US., soit 67,75% de l'ensemble des primes encaissées au titre de 1987, enregistre le plus important volume de primes. Ce chiffre est inférieur de 3,22 millions à la production correspondante de 1986. L'augmentation de l'encaissement de cette catégorie d'affaires sur le continent de 1,75 million \$ a permis de modérer la baisse substantielle (4,97 millions \$) du volume de primes de la branche en question enregistrée au niveau des acceptations non-africaines qui se serait sans doute traduite par une réduction encore plus sensible de l'encaissement global de la Société. Sauf en Afrique du Nord où une légère baisse est constatée (de 6,70 millions \$ en 1986 à 6,30 millions \$ en 1987), la production des affaires en Incendie et Accident s'est accrue dans toutes les autres régions, l'Afrique Orientale et Australe s'adjudant, avec 40,28% (de 4,22 million \$ en 1986 à 5,92 millions \$ en 1987) le meilleur taux de progression.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES PAR BRANCHE



Par rapport à l'exercice financier 1986, l'encaissement total de la branche Maritime & Aviation a légèrement augmenté en 1987 tant en termes relatifs qu'en termes absolus. Il est en effet passé de 26,5% à 29,82% soit une progression de 0,31 million \$. Alors qu'en Afrique du Nord et en Afrique Centrale & Occidentale francophone et lusophone la production de ce portefeuille a accusé une baisse, elle s'est par contre accrue de 3,54% en Afrique de l'Ouest anglophone et de 93,16% en Afrique Orientale & Australe où elle a évolué de 1,17 millions \$ en 1986

à 2,26 millions en 1987.

Quant à la branche Vie, sa contribution au chiffre d'affaires global de la Société est restée, comme les années passées, négligeable. Le volume de son encaissement a néanmoins augmenté de 0,08 million \$, ce qui a porté cette contribution de 2% en 1986 à 2,43% en 1987. Au niveau sous-régional, les résultats de ce secteur de production sont restés aux mêmes niveaux qu'en 1986 en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest anglophone et l'Afrique Orientale & Australe,



andis qu'ils se sont respectivement améliorés de 22,58% et 7,14% en Afrique du Nord et en Afrique Centrale & Occidentale francophone et lusophone.

AUTRES REVENUS

Produits des placements à court terme et d'autres sources

Les intérêts rapportés par les dépôts à court terme en dollars U.S., monnaie dans laquelle une bonne part des placements à court terme de la Société sont effectués, sont restés faibles (entre 5% et 6,5% par an) tout au long de l'année. Le produit de ces placements durant l'exercice a été de 651.819 \$, montant qui ajouté aux revenus provenant d'autres sources, dont les produits de cessions d'éléments de l'actif et la commission perçue au titre de la gestion du pool, donne le chiffre total de 813.299 \$US. En 1986, ces deux postes représentaient respectivement 560.368 \$ et 612.917 \$. Bien que modeste en termes absolus, l'augmentation des produits de placements de 16,32% résulte plus d'une meilleure approche du placement que de la disponibilité d'un plus important volume de fonds à investir. Le solde de ce chapitre a été par ailleurs relevé par les intérêts perçus sur les dépôts de réassurances qui en 1987 ont été de 933.025\$, contre 820.623\$ en 1986.

Le seul placement à long terme de la Société en 1987 est resté sa participation au capital de la Société pour l'Habitat Territorial en Afrique (SHELTER AFRIQUE). Aucun revenu n'en a été tiré en 1987. Cependant d'après les comptes de l'institution en question, les avoirs de ses actionnaires sont restés intacts.

SORTIES DE PORTEFEUILLE

Sinistres

Avec un volume global de sinistres de 15,19 millions \$U.S. pour un encaissement brut de 31,69 millions \$, le ratio de sinistres brut de la Société pour 1987 qui s'établit à 47,93% s'améliore sensiblement par rapport à celui de l'année précédente où il était de 61,56%. Ce redressement est entièrement attribuable à la fois à la forte baisse du ratio de sinistres des affaires régionales (de 61,85% en 1986 à 41,13% en 1987) et à la proportion de l'encaissement global que ce portefeuille représente (97,60%), deux éléments qui ont plus que compensé l'importante détérioration de la sinistralité du portefeuille international dont le ratio est passé de 102,57% en 1986 à 313,16% en 1987.

RATIO DE SINISTRES BRUT PAR BRANCHE EXERCICE FINANCIER 1987

(en US millions \$)

BRANCHE	SINISTRES/PRIMES			Affaires Régionales			Affaires Internation.			Total		
	Sinis.	Prim.	RS%	Sinis.	Prim.	RS%	Sinis.	Prim.	RS%	Sinis.	Prim.	RS%
INCENDIE & ACCIDENT	7,04	20,88	33,72	1,79	0,59	303,39	8,83	21,47	41,13			
MARITIME & AVIATION	5,42	9,28	58,41	0,59	0,17	347,06	6,01	9,45	63,60			
VIE	0,35	0,77	45,45	—	—	—	0,35	0,77	45,45			
TOUTES BRANCHES CONFONDUES	12,81	30,93	41,62	2,38	0,76	313,16	15,19	31,69	47,93			

Au niveau du portefeuille régional lui-même, aussi bien la branche Maritime et Aviation que la branche Vie ont vu leur sinistralité augmenter légèrement puisque leurs ratios ont respectivement évolué de 57,56% à 58,41% et de 43,48% à 45,45%. Celui de la branche Incendie et Accident s'est par contre sensiblement amélioré (ayant baissé de 51,54% à 33,72%), ce qui s'est reflété de façon décisive sur le ratio régional et sur celui du portefeuille global de la Société.

C'est la troisième année consécutive que le ratio de sinistres de la branche Maritime & Aviation se détériore. La persistance de cette tendance est

largement attribuable à la portion des affaires maritimes affectées à la fois par une contraction de l'encaissement et la prévalence de conditions relativement favorables sur le marché de réassurance.

En analysant les chiffres par zone d'opérations, on constate que le ratio de sinistres des affaires en queue de portefeuille du secteur international est de loin le plus élevé. Ce ratio qui est de 313,16% aurait encore été plus mauvais si le chiffre enregistré par la branche Incendie et Accident n'avait été que de 303,39%, celui des affaires Maritime et Aviation ayant atteint le niveau record de 347,06%.



Au niveau du continent, c'est encore une fois à l'Afrique du Nord que revient le ratio le plus élevé, soit 60,15%, même si ce chiffre est en baisse par rapport aux 78,27% de l'année précédente. Elle est suivie par l'Afrique Centrale et Occidentale francophone et lusophone, la seule zone de transactions où le ratio des sinistres a augmenté durant la période en revue (de 36,49% à 40,93%). Quant à l'Afrique Orientale et Australe, son rapport sinistres à primes a été de 34,02% contre 48,25% en 1986. L'Afrique de l'Ouest anglophone enregistre pour sa part, avec un ratio de 12,23% (24,46% en 1986), le plus faible taux de toutes les zones.

RETENTION ET RETROCESSION

L'exercice financier 1987 a vu se consolider l'objectif affirmé de la Société de retenir autant de ses acceptations régionales que sa capacité technique et financière lui permet. Sur son encaissement de 31,69 millions, elle a conservé 30,37 millions, soit un taux de rétention de 95,82%. Ce chiffre supporte bien la comparaison avec les rétentions passées qui ont progressivement augmenté depuis les années antérieures à 1985 créditées d'un taux de rétention moyen de 75%. D'autre part, la totalité de sa rétrocession proportionnelle a été offerte aux compagnies africaines participant au PROGRAMME RETRO (AUTOFAC) de l'AFRICA RE qui, depuis sa mise en place le 1er Janvier 1985, donne des résultats très favorables aux rétrocessionnaires.

Ce programme offre en outre aux compagnies africaines une occasion idéale de souscrire aux portefeuilles des uns et des autres. La décision de l'Africa Re de régler les soldes s'y rapportant au mois de Janvier de chaque année et la mise en application effective de cette mesure, combinées à ses résultats positifs, lui attirent un nombre de plus en plus important de compagnies. Tout en considérant ce développement encourageant, on ne saurait néanmoins assez insister sur la nécessité pour les rétrocessionnaires actuels et ceux qui se joindront plus tard au programme de céder des parts additionnelles à la Société pour assurer une utilisation effective de sa capacité d'acceptation.

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION 1985

Conformément au système comptable de la Société, les résultats des différentes branches d'affaires de l'année de souscription 1985 ont été déterminés au 31 Décembre 1987 date à laquelle ladite année technique a été close après être restée ouverte pendant trois ans pour la réception et l'enregistrement des comptes tardifs. C'est la première année de souscription close depuis la mise en oeuvre du système de comptabilisation dans les différentes monnaies et le passage d'une politique de souscription largement proportionnelle à une politique essentiellement non-proportionnelle. Il n'y a pas eu de changement par rapport à l'année précédente quant au mode de calcul des réserves

pour les sinistres en suspens des années de souscription closes ou quant au système de report à nouveau de toutes les réserves pour les sinistres à payer au titre des années de souscription non encore closes. Les mesures prises il y a deux ans pour relever légèrement le niveau des réserves constituées pour les sinistres en suspens relatifs aux affaires IARD ont été maintenues et appliquées à l'année de souscription 1985.

Après avoir honoré les obligations résultant des affaires cédées à la Société et constitué des réserves appropriées pour les sinistres en suspens, il s'est dégagé des comptes de l'année de souscription 1985 un profit de 1.669.960\$US. (1984—2.545.923 \$US.).

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1987

Les détails chiffrés des transactions enregistrées durant l'exercice financier 1987 au titre de toutes les années de souscription sont présentés dans le compte des résultats techniques au 31 Décembre 1987. Sur les 31.692.311\$ (1986—34.513.772\$) souscrits par la Société, celle-ci a retenu 30.366.763\$ (1986—31.250.702\$). Par ailleurs, les frais de souscription se sont élevés à 28.696.802\$ (1986—28.528.807\$). En déduisant ce montant des primes conservées, on arrive à un solde de 1.669.960 \$ (1986—2.721.895\$). Les réserves pour sinistres à payer et le fonds de réserve reportés à nouveau des exercices précédents au 1er Janvier 1987 représentent 26.795.131\$ (1986—27.710.735\$), tandis que le montant reporté au 31 Décembre 1987 au titre de ces deux fonds est de 26.836.112\$ (1986—26.795.131\$). Il ressort de ces opérations au niveau du compte des résultats techniques un excédent de souscription de 1.628.979\$ (1986—3.637.499\$) pour toutes les années de souscription closes, montant porté au compte des pertes et profits.

Les produits de placements et les revenus provenant d'autres sources, y compris les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance, soit 1.746.244\$ (1986—1.433.540\$), de même que le gain de change de 2.722.205\$ (1986—perte de change de 3.682.631\$) ont été ajoutés au profit. Après déduction d'autres charges non imputées au compte des résultats techniques d'un montant total de 482.066\$ (1986—459.926\$) il a été enregistré un profit net de 5.615.362 \$ (1986—928.482\$) au titre de l'exercice financier 1987.

Le niveau des résultats financiers des premières années n'avait pas permis au Conseil d'Administration de faire des recommandations visant à renforcer les bases de la Société grâce à la création de toutes les réserves nécessaires. Cependant les résultats encourageants réalisés à ce jour offrent aux actionnaires l'occasion et les moyens de commencer à constituer celles-ci et de transformer la Société en une institution à même de supporter les effets imprévisibles de la perte de change et les dangers



potentiels des sinistres catastrophiques.

Conscient de la volonté des actionnaires de bâtir une société viable tant sur le plan financier que professionnel et ayant en vue les objectifs pour lesquels celle-ci a été créée, à savoir, favoriser la croissance de la capacité de rétention de l'Afrique et contribuer de façon plus significative aux efforts de développement du continent, le Conseil d'Administration recommande l'affectation d'une partie du profit net de l'exercice 1987 et des profits reportés des exercices précédents comme suit: 4.660.000\$US. —à incorporer au capital de la Société

de façon à ce que la totalité des actions souscrites par ses membres actuels (dont 50% déjà appelé et libéré) soit entièrement libérée;

1.360.000\$US. —à consacrer à une réserve pour fluctuations de change qui serait créée;
538.404\$US. —à ajouter à la réserve générale pour la relever.

Il recommande en outre le report du solde de 1.383.351\$US au titre des profits retenus.

Personnel du Bureau Régional de l'Africa Re à Abidjan



B. Lawson, Représentant Résident



Personnel d'encadrement du Bureau



Photo de groupe du personnel



Autres Activités

Au cours de la période écoulée, un Etat Africain, la République de Madagascar—a manifesté sa volonté d'adhérer à l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance. Les contacts pris en Novembre 1987 doivent pouvoir déboucher sur une adhésion rapide, si ce n'est avant la tenue de la 10e réunion annuelle ordinaire de l'Assemblée Générale, en tout cas au cours du second semestre de l'année 1988.

D'autres Etats ont fait part à la Société de leur souhait d'adhérer à l'Accord, sans qu'aucun document officiel ne soit pour le moment venu confirmer ce voeu. Cette volonté d'adhésion ne fait cependant aucun doute dans la mesure où la Société reçoit des affaires conventionnelles de l'écrasante majorité des Etats non-membres.

Le bureau régional d'Abidjan dont le principe de la création avait été décidé en Juin 1986 par le Conseil, lors de sa 35e réunion, a démarré ses activités le 1er Janvier 1987. Il couvre tous les pays francophones d'Afrique Centrale et Occidentale—du Zaïre au Sénégal. Bien que l'Accord de Siège de ce bureau n'ait pu être signé au 31 Décembre 1987, il jouit de tous les privilèges, immunités, exemptions et exonérations consentis aux autres bureaux régionaux.

L'Accord de Siège du bureau régional de Nairobi a été signé le 14 Juillet 1987 par son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République du Kenya et le Directeur Général de la Société.

Au cours de l'année 1987, la Société a consolidé ses relations avec les organisations intercontinentales, régionales et sous-régionales, intéressées au développement de l'industrie africaine des assurances, telles la Fédération Afro-Asiatique d'assurances et de réassurance (F.A.I.R.), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), l'Organisation des Assureurs Africains (O.A.A.), la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF), l'Organisation des Assureurs de l'Afrique de l'Est (O.E.A.I.), l'Union Générale des Assureurs Arabes (U.G.A.A.) et la "West African Insurance Companies Association (WAICA). La Société a pris part à une réunion d'experts des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a étudié le projet de création d'une Société de réassurance de la CEDEAO (ECORE). Elle a à ce titre été coopté comme conseiller technique du Comité d'Action chargé du suivi de ce projet.

Les relations avec la Banque Africaine de Développement (B.A.D.), actionnaire majoritaire de la Société, sont demeurées privilégiées et l'Africa Re a jouit du soutien considérable de la Banque lors de la création du bureau régional d'Abidjan et aussi dans bien d'autres domaines où elle a eu à lui faire partager son expérience d'organisation inter-africaine.

Questions relatives au personnel

L'année 1987 a vu l'effectif du personnel se maintenir à 119 employés provenant de 16 pays africains.

EFFECTIF DU PERSONNEL DE L'AFRICA RE AU 31-12-87, PAR PAYS ET PAR CATEGORIE

Pays d'origine	Catégorie	D	P	SP	G	M	TOTAL	
							1987	1986
Algérie		1					1	1
Angola			1				1	1
Bénin			2		4		6	6
Cameroun			1				1	1
Côte d'Ivoire					4	2	6	
Ethiopie			1			1	2	1
Ghana		1	3	1	1	1	7	7
Kenya		1	1		11	1	14	16
Ile Maurice		1					1	1
Maroc			1	1	8	2	12	12
Nigéria			9	2	42	8	61	66
Sénégal			1				1	1
Sierra Léone			1				1	1
Tanzanie			1				1	1
Togo		1	1		1		3	3
Ouganda			1				1	1
Total		5	24	4	71	15	119	119



En raison de l'instabilité du dollar américain, l'unité de compte de la Société, et afin d'assurer au personnel de soutien un revenu fixe, le Conseil a décidé d'exprimer la grille des salaires de celui-ci (catégories sous-professionnelle et services généraux) en monnaies locales comme cela est fait pour les travailleurs manuels, étant donné en outre que ces catégories de fonctionnaires sont recrutés localement et ne sont pas susceptibles d'être affectés dans une localité autre que celle où ils ont été employés originellement.

Cette décision est entrée en vigueur le 1er Mai 1987 et a contribué à l'institution d'une administration salariale plus équitable et moins encombrante au sein de la Société.

Assemblée Générale

La 9e réunion annuelle ordinaire de l'Assemblée Générale a eu lieu le 19 Juin 1987 à Brazzaville— République Populaire du Congo. Ont participé à cette réunion 28 pays et la Banque Africaine de Développement, représentant 81,44% des pouvoirs de vote. Ont en outre assisté à cette réunion en qualité d'observateurs les représentants de nombreuses organisations internationales soeurs, associations régionales et sous-régionales et sociétés d'assurances et de réassurance. La cérémonie solennelle d'ouverture était placée sous la présidence de Mr. LEKOUNDZOU ITIHI OSSETOUMBA, Ministre des Finances et du budget de la République Populaire du Congo, qui dans l'allocution prononcée à cette occasion a rappelé les objectifs de la Société et la volonté des dirigeants africains d'en faire un outil véritable de coopération inter-africaine en matière d'assurances. Il a salué les réalisations accomplies par les différents organes de l'Africa Re, tout en invitant chacun, au niveau de l'industrie africaine des assurances, à apporter un soutien conséquent à la Société, capable d'assurer son épanouissement, pour le bénéfice des peuples du continent.

L'Assemblée Générale a au cours de cette réunion autorisé la distribution du rapport annuel du Conseil d'Administration. Elle a entendu et adopté le rapport du Commissaire aux comptes relatif aux comptes finaux, le bilan et le compte des pertes et profits de la Société au 31 Décembre 1986. De nombreuses Résolutions ont été adoptées, parmi lesquelles un appel aux Etats non encore membres à adhérer à l'Accord, une invitation à tous les Etats membres

pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations envers la Société, notamment le transfert prompt des soldes de réassurance dus, et une demande adressée aux Sociétés cédantes pour qu'elles accroissent les cessions faites à la Société.

L'Assemblée Générale a en outre reconduit pour un dernier mandat Akintola Williams & Company (Nigeria) Ltd en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour vérifier les comptes de l'exercice 1987 et constitué le comité des résolutions de la 10e réunion annuelle ordinaire. A l'invitation de la République du Sénégal, l'Assemblée Générale a décidé de tenir sa 10e réunion annuelle ordinaire à Dakar, les 23 et 24 Juin 1988.

En marge des travaux de l'Assemblée Générale, une délégation de la Société conduite par son président a eu le privilège d'être reçue par le Colonel Denis Sassou NGUESSO, Président de la République Populaire du Congo, Président du Parti du Travail du Congo, alors Président en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine. Au cours de cette audience le Président Abdel Bary a eu à présenter la Société Africaine de Réassurance au Colonel Denis Sassou NGUESSO, qui en réponse a prodigué ses encouragements et ceux de ses pairs africains à cette initiative de coopération Sud-Sud qu'est l'Africa Re. L'idéal de panafricanisme qui anime les dirigeants doit pouvoir être traduit par les professionnels de l'assurance en actes concrets de coopération, particulièrement à un moment où le continent a besoin de toutes ses ressources financières et humaines disponibles dans sa lutte pour plus d'indépendance économique. Il a en conclusion invité les différents organes de la Société à faire preuve de dynamisme et d'imagination pour assurer son développement.

Conseil d'Administration

Au cours de l'année 1987, le Conseil d'Administration a tenu trois réunions aux dates et lieux ci-après indiqués.

Réunion	Lieu	Date
38e réunion	Casablanca	les 9, 10 et 11 Avril 1987
39e réunion	Brazzaville	le 15 Juin 1987
40e réunion	Lagos	les 9 et 10 Novembre 1987

La composition du Conseil est demeurée inchangée au cours de l'exercice 1987 (9 administrateurs et 9 administrateurs suppléants).



PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE
(EN 000 \$U.S.)

Description	Exercice					
	1987	1986	1985	1984	1983	1982
SITUATION FINANCIERE						
1. Placements	10.440	7.720	7.387	4.919	3.922	3,955
2. Fonds de roulement	28.872	26.289	25.875	22.116	21.936	13.844
3. Immobilisations	687	608	574	520	625	366
4. Fonds propres	13.163	7.548	6.620	4.470	3.972	3.630
5. Fonds de réserve au 31 Décembre	13.428	14.927	13.328	12.100	9.425	7.008
6. Réserve pour sinistres à payer au 31 Décembre	13.408	12.142	13.888	10.985	13.086	7.526
PERTES ET PROFITS						
7. Produits de placements et d'autres sources	813	613	537	492	335	606
8. Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	276	278	307	309	445	528
9. Frais de Gestion	2.695	2.548	2.863	3.137	3.037	2.711
10. Profit(Perte) de l'exercice	5.615	928	2.149	498	342	(1.878)
COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES						
11. Primes souscrites	31.692	34.514	43.714	47.089	52.551	32.784
12. Primes retenues	30.367	31.251	35.202	36.534	41.299	23.928
13. Charges	28.697	28.528	29.339	33.356	28.140	20.188
14. Excédent de souscription	1.629	3.638	2.033	2.566	4.424	3.075

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUX MEMBRES DE LA SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE**

Conformément aux normes de révision généralement admises, nous avons examiné les états financiers des pages 18 à 24. Notre examen a comporté des contrôles par sondage des livres comptables et toutes les autres vérifications que nous avons considérées nécessaires d'effectuer en la circonstance.

A notre avis, les états financiers sus-mentionnés donnent respectivement une image sincère de la Société Africaine de Réassurance au 31 Décembre 1987, des résultats de ses opérations, de l'origine et de l'utilisation des fonds pour l'exercice clos à cette date, établis conformément aux principes comptables généralement admis.

Akintola Williams & Co

Akintola Williams & Co.
Experts Comptables

Lagos, Nigéria
le 12 Avril, 1988



**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE
BILAN AU 31 DÉCEMBRE, 1987**

		1987		1986	
	Note	US\$	US\$	US\$	US\$
UTILISATION DES RESSOURCES					
Placements	3		10.440.179		7.719.999
Actif à court terme					
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance		15.850.318		13.374.807	
Dépôts chez les cédantes		30.779.333		28.562.070	
Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance		764.462		454.907	
Banque et Caisse	4	<u>1.906.850</u>		<u>3.723.443</u>	
		<u>49.300.963</u>		<u>46.115.227</u>	
A déduire: Passif à court terme					
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance		12.095.638		11.375.926	
Dépôts dus aux rétrocessionnaires		7.649.017		7.763.840	
Autres créanciers, charges échues et provisions		<u>684.017</u>		<u>685.995</u>	
		<u>20.428.672</u>		<u>19.825.761</u>	
Actif à court terme net			28.872.291		26.289.466
Immobilisations	5		<u>686.993</u>		<u>607.503</u>
			<u>39.999.463</u>		<u>34.616.968</u>
FINANCEMENT					
Capital libéré	6		4.660.000		4.660.000
Réserves	7		7.120.000		561.596
Report à nouveau			<u>1.383.351</u>		<u>2.326.393</u>
			13.163.351		7.547.989
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve	8		<u>26.836.112</u>		<u>27.068.979</u>
			<u>39.999.463</u>		<u>34.616.968</u>

Ezzat Abdel Bary

EZZAT ABDEL BARY Président

Eyessus W. Zafu

EYESSUS W. ZAFU Directeur Général

Voir notes annexes aux états financiers



COMPTE DES PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1987

	1987		1986	
	US\$	US\$	US\$	US\$
Transfert du Compte des Résultats Techniques		1.628.979		3.637.499
Produits des placements et d'autres sources		813.219		612.917
Intérêts sur dépôts de réassurance		933.025		820.623
Gain/(Perte de change)		<u>2.722.205</u>		<u>(3.682.631)</u>
		6.097.428		1.388.408
Charges non imputées au compte des Résultats Techniques:				
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	276.272		288.017	
Rémunération du Commissaire aux comptes	38.000		38.000	
Amortissements		<u>167.794</u>		<u>133.909</u>
		<u>482.066</u>		<u>459.926</u>
Bénéfice de l'exercice		5.615.362		928.482
Ajouter: Bénéfice reporté à nouveau au 1er janvier		<u>2.326.393</u>		<u>1.397.911</u>
		7.941.755		2.326.393
Solde affecté comme suit:				
Montant à incorporer au capital	4.660.000		—	
Réserve pour fluctuation de change	1.360.000		—	
Réserve générale		<u>538.404</u>		—
		<u>6.558.404</u>		—
Profit à reporter sur l'exercice suivant		<u><u>1.383.351</u></u>		<u><u>2.326.393</u></u>

Voir notes annexes aux états financiers



COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE, 1987

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	Total 1987	Total 1986
	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$
Revenus de Souscription:					
Primes brutes	21.473.192	9.450.890	768.229	31.692.311	34.513.772
<i>A déduire: Primes rétrocédées</i>	<u>1.139.491</u>	<u>186.057</u>	—	<u>1.325.548</u>	<u>3.263.070</u>
	<u>20.333.701</u>	<u>9.264.833</u>	<u>768.229</u>	<u>30.366.763</u>	<u>31.250.702</u>
Charges de Souscription:					
Sinistres	8.807.370	5.983.752	354.154	15.145.276	15.375.383
Commissions	6.065.559	3.245.229	151.407	9.462.195	8.735.898
Primes Excédent de Sinistre	801.834	268.079	—	1.069.913	1.255.927
Charges	228.095	94.988	1.635	324.718	613.148
Frais de gestion	<u>1.992.028</u>	<u>667.692</u>	<u>34.981</u>	<u>2.694.701</u>	<u>2.548.451</u>
	<u>17.894.886</u>	<u>10.259.740</u>	<u>542.177</u>	<u>28.696.803</u>	<u>28.528.807</u>
Excédent des revenus sur les charges	2.438.815	(994.907)	226.052	1.669.960	2.721.895
Réserves pour sinistres à payer et fonds de Réserve:					
Au 1er Janvier	13.456.187	12.258.562	1.080.382	26.795.131	27.710.735
Au 31 Décembre	<u>(14.996.792)</u>	<u>(10.644.513)</u>	<u>(1.194.807)</u>	<u>(26.836.112)</u>	<u>(26.795.131)</u>
Excédent technique transféré au compte des pertes et profits	<u>898.210</u>	<u>619.142</u>	<u>111.627</u>	<u>1.628.979</u>	<u>3.637.499</u>

Voir notes annexes aux états financiers



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE, 1987

	1987		1986	
	US\$	US\$	US\$	US\$
RESSOURCES				
Profit net de l'exercice		5.615.362		928.482
Cessions d'immobilisations		<u>2.477</u>		<u>—</u>
		5.617.839		928.482
Ajustement d'éléments n'entraînant pas de mouvements de fonds				
Amortissements		167.794		133.909
Réserve pour sinistres à payer et Fonds de réserve		<u>(232.867)</u>		<u>(147.152)</u>
Fonds provenant des opérations		5.552.766		915.239
EMPLOI DES FONDS				
Acquisition d'immobilisations		<u>(249.761)</u>		<u>(167.415)</u>
RESSOURCES NETTES		<u><u>5.303.005</u></u>		<u><u>747.824</u></u>
Représenté par:				
MOUVEMENT DU FONDS DE ROULEMENT				
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance		2.475.511		(3.268.190)
Dépôts chez les cédantes		2.217.263		(4.262.799)
Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance		309.555		20.014
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance		(719.712)		2.291.740
Dépôts dus aux récessionnaires		114.823		3.922.716
Autres créanciers, charges et provisions		<u>1.978</u>		<u>346.233</u>
		4.399.418		(950.286)
Mouvements des placements et des liquidités nettes:-				
Placements	2.720.180		332.947	
Banque et Caisse	<u>(1.816.593)</u>		<u>1.365.163</u>	
		<u>903.587</u>		<u>1.698.110</u>
		<u><u>5.303.005</u></u>		<u><u>747.824</u></u>



NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DE 1987

NOTE 1

OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- (a) mobiliser les ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- (b) placer les fonds ainsi constitués en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- (c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

Pour parvenir à ces objectifs, elle entreprend des transactions en réassurance sur la base de traité ou sur une base facultative dans toutes les branches d'assurance, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afrique, crée et/ou gère des pools, procède à des échanges de programmes portant sur les différents risques pour le compte et dans l'intérêt des compagnies africaines d'assurance et de réassurance.

NOTE 2

PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers sont les suivantes:

(a) Comptes des résultats techniques, réserves pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription et restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont virées dans le compte des résultats techniques de la dite année de souscription et un fonds de réserve est ainsi constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est considéré ensuite à la fin de chaque année et les ajustements nécessaires effectués.

(b) Conversion des devises

- (i) Les comptes de la Société sont tenus en dollars US. Les créances et les dettes libellées en devises autres que le dollar U.S. sont converties aux taux de change en vigueur au moment de l'établissement du bilan.

- (ii) Les éléments des revenus de souscription libellés en devises autres que le dollar U.S. sont maintenus dans ces devises puis convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'établissement du bilan.

- (iii) Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires ou à des conversions de créances ou de dettes aux taux de change de fin d'année sont portées au compte des pertes et profits.

(c) Placements

Les placements à court terme sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur du marché. Les placements à long terme sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse permanente du cours, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

(d) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:

Biens immobiliers—2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans

Mobilier, installations et équipement—de 12 $\frac{1}{2}$ % à 33 $\frac{1}{3}$ %

Matériel de transport—25%

(e) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés déduction faite des dettes spécifiques considérées comme irrécouvrables.

(f) Frais de gestion

Les frais de gestion sont répartis sur les différentes branches proportionnellement aux primes mais entièrement imputés à l'année de souscription en cours.

NOTE 3

PLACEMENTS

Les placements s'analysent comme suit:

	1987 US\$	1986 US\$
Souscription à Shelter Afrique	1.020.000	1.020.000
Dépôts à terme	9.420.179	6.699.999
	<u>10.440.179</u>	<u>7.719.999</u>



NOTE 4

BANQUE ET CAISSE

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de US\$282.750 (1986—US\$2.071.766) représentant des dépôts à court terme temporaires dans les monnaies des Etats Membres en attendant l'autorisation nécessaire pour leur conversion en dollars U.S. Aucune disposition n'a été prise pour les pertes ou gains de change qui pourraient éventuellement survenir lors de ces conversions.

NOTE 5

IMMOBILISATIONS

	Biens Immobiliers	Mobilier Installation et équipement	Matériel de Transport	Total 1987	Total 1986
	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$
Valeur brute au 1er Janvier	354.575	942.273	140.162	1.437.010	1.297.483
Acquisitions de l'exercice	—	203.724	46.037	249.761	167.415
Cessions de l'exercice	(841)	(134.183)	(37.754)	(172.778)	(27.888)
	353.734	1.011.814	148.445	1.513.993	1.437.010
Amortissements Cumulés au 1er Janvier	30.811	703.495	95.201	829.507	723.486
Dotation de l'exercice	7.075	132.546	28.173	167.794	133.909
Reprise sur cessions de l'exercice	(17)	(132.531)	(37.753)	(170.301)	(27.888)
	37.869	703.510	85.621	827.000	829.507
Valeur nette comptable au 31 décembre	<u>315.865</u>	<u>308.304</u>	<u>62.824</u>	<u>686.993</u>	<u>607.503</u>

NOTE 6

CAPITAL-ACTIONS ET CAPITAL LIBERE

(i) Le capital autorisé de la Société s'élève à US\$15.000.000. Sur ce montant, un total de US\$10.000.000 était initialement disponible pour souscription dont US\$9.320.000 ont été effectivement souscrits. 50% du capital souscrit ont été appelés et libérés au 31 décembre 1982. Les 50% restants ne seront appelés qu'en cas de besoin.

(ii) Le capital libéré s'analyse comme suit:

	1987 US\$	1986 US\$
Capital à souscrire	10.000.000	10.000.000
Capital non souscrit	<u>680.000</u>	<u>680.000</u>
Capital souscrit	9.320.000	9.320.000
Capital non appelé	<u>4.660.000</u>	<u>4.660.000</u>
	<u>4.660.000</u>	<u>4.660.000</u>



NOTE 7

RESERVES

Montant à incorporer au capital	4.660.000	—
Réserve pour fluctuation de change	1.360.000	—
Réserve générale	<u>1.100.000</u>	<u>561.596</u>
	<u>7.120.000</u>	<u>561.596</u>

NOTE 8

FONDS DE RESERVE ET RESERVES POUR SINISTRES A PAYER

Ces fonds représentent les résultats techniques des années de souscription non encore closes et les réserves pour sinistres à payer pour les années déjà closes.

Ils s'analysent comme suit:

	Réserves pour sinistres à payer	Fonds de réserve	Total 1987	Total 1986
	US\$	US\$	US\$	US\$
Incendie et Accident	9.346.792	5.650.000	14.996.792	13.456.187
Maritime et Aviation	3.806.030	6.838.483	10.644.513	12.258.562
Vie	254.807	940.000	1.194.807	1.080.382
Gain de change sur les dépôts de réassurance	—	—	—	<u>273.848</u>
	<u>13.407.629</u>	<u>13.428.483</u>	<u>26.836.112</u>	<u>27.068.979</u>

Images de la 9^e Réunion Annuelle Ordinaire de l'Assemblée Générale de l'Africa Re tenue à Brazzaville en Juin 1987





**ETAT DU CAPITAL AUTORISE, DES ACTIONS ALLOUEES/SOUSCRITES
& DROIT DE VOTE AU 31 DECEMBRE 1987**

Capital autorisé US\$15,000,000

ANNEXE 1

Actions Pays/Organisations	Nbre D'actions	Montant	Non Souscrit	Souscrit	Portion Appelée (50%)	Montant Libéré	Droit De Vote %
Actions allouées/ souscrites							
1. Algérie	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6,44
2. Bénin	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1,07
3. Burkina Faso	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	1,18
4. Burundi	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1,07
5. Cameroun	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000	3,22
6. Rep. Centrafricaine	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1,07
7. Tchad	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	1,29
8. Congo	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000	1,40
9. Côte d'Ivoire	25	250.000	—	290.000	125.000	125.000	2,68
10. Egypte	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6,44
11. Ethiopie	28	280.000	—	280.000	140.000	140.000	3
12. Gabon	16	160.000	—	160.000	80.000	80.000	1,72
13. Gambie	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1,07
14. Ghana	33	330.000	—	330.000	165.000	165.000	3,54
15. Guinée	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1,07
16. Guinée Bissau	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1,07
17. Kenya	26	260.000	—	260.000	130.000	130.000	2,79
18. Libéria	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1,07
19. Libye	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6,44
20. Mali	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1,07
21. Mauritanie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	1,29
22. Ile Maurice	14	140.000	—	140.000	70.000	70.000	1,50
23. Maroc	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6,44
24. Niger	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1,07
25. Nigéria	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6,44
26. Sénégal	21	210.000	—	210.000	105.000	105.000	2,25
27. Sierra Léone	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000	1,40
28. Somalie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	1,29
29. Soudan	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000	3,22
30. Swaziland	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	1,18
31. Tanzanie	24	240.000	—	240.000	120.000	120.000	2,58
32. Togo	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	1,18
33. Tunisie	25	250.000	—	250.000	125.000	125.000	2,68
34. Ouganda	22	220.000	—	220.000	110.000	110.000	2,36
35. Zaire	19	190.000	—	190.000	95.000	95.000	2,04
36. Zambie	34	340.000	—	340.000	170.000	170.000	3,65
37. Banque Africaine de Développement	100	1.000.000	—	1.000.000	500.000	500.000	10,73
Sous-Total	932	9.320.000	—	9.320.000	4.660.000	4.660.000	100
Actions allouées mais non souscrites							
1. Botswana	10	100.000	100.000	—	—	—	—
2. Guinée Equatoriale	10	100.000	100.000	—	—	—	—
3. Lesotho	10	100.000	100.000	—	—	—	—
4. Madagascar	18	180.000	180.000	—	—	—	—
5. Malawi	10	100.000	100.000	—	—	—	—
6. Rwanda	10	100.000	100.000	—	—	—	—
7. Angola	17	170.000	170.000	—	—	—	—
8. Cap Vert	10	100.000	100.000	—	—	—	—
9. Comores	10	100.000	100.000	—	—	—	—
10. Djibouti	10	100.000	100.000	—	—	—	—
11. Mozambique	19	190.000	190.000	—	—	—	—
12. Sao Tomé et Principe	10	100.000	100.000	—	—	—	—
13. Seychelles	10	100.000	100.000	—	—	—	—
14. Zimbabwe	30	300.000	300.000	—	—	—	—
Sous-Total	184	1.840.000	1.840.000				
Actions non allouées/ non souscrites							
	384	3.840.000	3.840.000	—	—	—	—
Grand Total	1.500	15.000.000	5.680.000	9.320.000	4.660.000	4.660.000	100



ANNEXE III

RESUME DU BUDGET ADMINISTRATIF
DE LA PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 1988

	1988	1987
	US\$'000	US\$'000
Dépenses en capital (y compris mobilier, agencements et matériel de transport)	140	360
Assemblée Générale Annuelle (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance et frais de voyage y afférents)	93	93
Réunions du Conseil d'Administration (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance, jetons de présence et frais de voyage y afférents)	219	219
Emoluments—Direction et autres membres du personnel	2.182	2.564
Frais de voyage et indemnités de subsistance relatifs aux activités de la Société et à la formation du personnel	180	147
Frais généraux	<u>945</u>	<u>945</u>
	<u>3.759</u>	<u>4.328</u>

